

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 – 91

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT

Paris, le 15 juillet 2026

Présence d'une zone de baignade en milieu naturel

Pantin : de l'aval du pont Hippolyte Boyer (PK 4,000) à l'amont de la passerelle des Grandes-Serres (PK 3,655)

Du jeudi 16 juillet au dimanche 30 août 2026

Une zone de baignade sera implantée dans le bassin de Pantin, au droit du Dock B, en rive gauche du canal de l'Ourcq à grand gabarit pendant toute la période estivale, jusqu'au dimanche 30 août inclus.

Chaque ouverture au public de cette zone de baignade entraînera un arrêt de navigation et fera d'objet d'un avis à la batellerie spécifique.

En dehors des périodes d'ouverture de baignade, la navigation demeurera autorisée.

Toutefois, le chenal de navigation sera reporté vers la rive droite du canal.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 31 août 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodriques@paris.fr.